

La République du Centre, 25 avril 2013

POLITIQUE ■ Le conseil municipal s'est opposé aux transferts de compétences à la communauté de communes

Patrick Chierico tient sa promesse

Les élus ont voté contre l'augmentation des attributions de la commune et demandé qu'une étude soit menée sur l'impact de ces transferts.

Patrick Chierico, maire de Gien, a tenu sa promesse de ne pas accepter de nouveaux transferts de compétences de la commune à la communauté de communes. Lors du conseil municipal, hier soir, le conseil a voté contre la proposition de transférer des compétences fonctionnelles des équipements sportifs, logements et fonctionnement des écoles à la communauté de communes, mais pas sans concertation.



VOTE. Le conseil s'est opposé contre le transfert de compétences. (J. Lavoire) - PHOTO 12

AUTRES POINTS

Construction. Le conseil a approuvé la construction d'un local pour le club de pétanque au boulevard Inter-Communes...
Célestien. Les élus ont voté une subvention à l'association de nettoyage pour nettoyer de Châteauneuf-sur-Loire, les sites qui sont habités pour l'instant et recueillir les déchets...
Bibliothèque. Suite à des problèmes de volet, le bâtiment préfabriqué de la bibliothèque de Gien...
Communes. Les élus ont voté à 20 € (hors plus) et 20 € (hors plus) la part des communes pour la construction de Saint-Pierre, le 25 mai, à la salle Cuiry.

Lors du conseil municipal, hier soir, le conseil a voté contre la proposition de transférer des compétences fonctionnelles des équipements sportifs, logements et fonctionnement des écoles à la communauté de communes, mais pas sans concertation.

de la mairie. Contrairement à un précédent, c'est pas un site que Patrick Chierico a, cette fois, voté d'un ton plus posé, mais la plupart des élus ont voté à plusieurs reprises qu'il était pour ce transfert de compétences, mais pas sans concertation. « Encore une fois, c'est un grand "oui" aux transferts de compétences, mais avec une étude de faisabilité, a-t-il répété. Ce transfert est satisfaisable, mais faisons le dans la concertation et sans participation ».

« Ces recommandations de la chambre régionale des comptes ne viennent pas de tomber, a répliqué la conseillère d'opposition, Sylvie Vauvilliers. On veut travailler sur ces transferts avec la communauté de communes. Depuis combien de temps, nous sommes en communauté et on doit d'accord pour qu'une étude soit faite et on ne peut pas attendre d'être prêt pour voter cette délibération et en profiter pour réaliser cette étude comme nous, elle ne peut pas être transférée de compétences. On va rajouter dans la délibération que la ville vote contre ce qu'elle demande une étude », a proposé Renaud Kéris, directeur général des services.

Adopté à l'unanimité. Le conseil communal a voté le transfert de compétences des équipements sportifs, logements et fonctionnement des écoles à la communauté de communes, mais pas sans concertation.

Intégration de Bouchemond, la CDC compte 41 conseillers. La Ville de Gien compte 13 à 17 représentants. Le maire délégué d'Amboise, Jean-Pierre Bouché, a fait partie des délégués de Gien. « Je suis bien sûr pour la loi, a répondu Patrick Chierico, ajoutant que Jean-Pierre Bouché a un train d'étudier le problème. »